

01 déc 2017 -14:54

Appartient à [Conseil des ministres du 1er décembre 2017](#)

Intervention de Finexpo dans deux demandes de crédit à l'exportation pour le Cap Vert et la Zambie

Sur proposition du secrétaire d'Etat au Commerce extérieur Pieter De Crem, le Conseil des ministres a approuvé deux demandes de crédit à l'exportation pour le Cap Vert et la Zambie.

Il s'agit de :

- la stabilisation du taux d'intérêt pour la fourniture d'équipements médicaux et services associés, pour le ministère de la Santé du Cap Vert
- la stabilisation du taux d'intérêt pour la pour la réalisation de travaux d'infrastructure dans la *Lusaka South Multi Facility Economic Zone*, pour la Zambie

Finexpo étudie les dossiers introduits par les entreprises et/ou les banques qui sollicitent un soutien public sur un crédit à l'exportation. L'intervention de Finexpo concerne les entreprises qui exportent des biens d'équipement et des services connexes. Elle porte sur les conditions du financement du crédit qui accompagne la fourniture des équipements et des services : elle permet soit de réduire soit de stabiliser le coût du financement mis à disposition par les banques. Les possibilités d'intervention de Finexpo dépendent du pays d'exportation.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Pieter De Crem, secrétaire d'Etat au
Commerce extérieur, adjoint au ministre chargé du
Commerce extérieur
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique